

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

VOL. 3.

MAI 1894.

No. 5.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

Imprimés au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada).

Rév. L. E. DUGUAY, Ptre., Gérant

ANNALES DU TRES-SAINTE ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Eglise paroissiale et Sanctuaire du T. S. Rosaire du Cap.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T.-S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

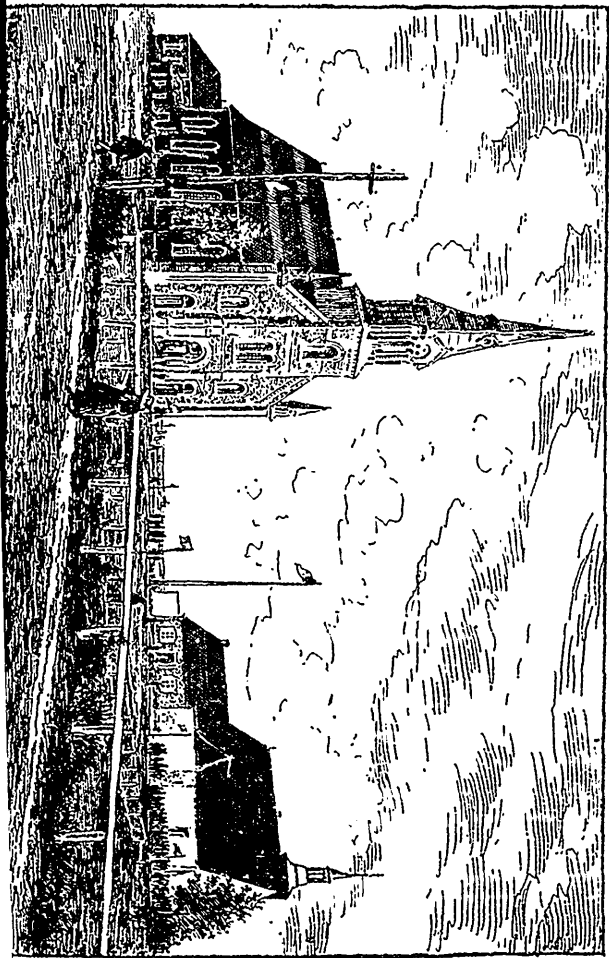
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire, Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DÉCLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc, rapportés dans nos Annales.

NALES DU T.-S. ROSAIRE



LÉGENDE

La plus grande des deux églises représentée dans la Gravure est l'église paroissiale, érigée sous le Vocable de Sainte Marie Madeleine. C'est cette église dont toute la pierre fut transportée si prodigieusement en 1879, sur le pont de glace, dit *Pont des Chapelots*, et dont les *Annales* ont donné la Relation détaillée dans les Numéros de Mars et Avril 1892.

La plus petite est l'église du T.-S. Rosaire. C'est là, dans ce Sanctuaire Béni, que les pieux Fidèles viennent en foule, depuis ces dernières années, invoquer avec foi, avec confiance et avec amour, la douce Reine du Ciel, Notre-Dame du T.-S. Rosaire, et dont nos modestes *Annales* rapportent chaque mois les consolantes merveilles. C'est à ce Sanctuaire que S. S. Léon XIII a accordé les Précieux Privilèges que nous avons également mentionnés déjà dans les *Annales*, et c'est là que les Pèlerins viennent encore, cette année, plus nombreux, implorer la Protection de la Reine, Mère de Miséricorde, à l'occasion du deuxième Centenaire de l'Erection de la Confrérie du T.-S. Rosaire.

PRIÈRE.---O Dieu, dont le Fils unique nous a mérité les récompenses du salut éternel par sa vie, par sa mort et par sa résurrection, faites-nous vous en priens, qu'honorant dans ces mystères le saint Rosaire de la bienheureuse Vierge Marie, nous imitions ce qu'ils renferment, et nous obtenions ce qu'ils promettent. Par le même N.-S. J.-C.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

CINQUIÈME NUMÉRO.—MAI 1894.

I

La Vierge Marie Reine du T.-S. Rosaire

MARIE DANS LA SAINTE-ÉCRITURE.

Le Serpent du Paradis Terrestre : Légende.—
Un savant Auteur contemporain, dans un ouvrage dédié à la sainte Vierge (1), affirme avoir trouvé dans les écrits de saint Denis l'Aéropagite l'épisode suivant, relatif au Serpent qui séduisit Eve dans le Paradis Terrestre :

Après l'Assomption (2) de la très-sainte Vierge Marie, les Apôtres remontèrent lentement le chemin du Tombeau vide de la Vierge bénie, à la porte orientale de la Cité Sainte. Saint Denis, comme il le raconte lui-même, se trouvait en leur société. Arrivés à une certaine hauteur, sur le versant de la colline, ils entendirent dans les broussailles qui avoisinaient la route, un fiôlement d'herbes sèches, accompagné d'un sifflement semblable à celui du serpent. Surpris,

(1) *La Vierge de Nazareth* : par le T. R. P. Marcellin de Civezza, O. S. F. historiographe de son Ordre, et Auteur de plusieurs Ouvrages importants, entre autres : *L'Influence de la Papauté*.....crit par ordre exprès de S. S. Léon XIII.....

(2) Nous ne reproduisons pas les paroles textuelles de l'Auteur ; mais nous en donnons le sens exact.

mais non effrayés, ils s'arrêtent et voient en effet un gros serpent qui, par le mouvement de sa tête et de sa queue, semble les inviter à le suivre. Les Apôtres, émerveillés de cette apparition inattendue, et n'en comprenant point encore le sens, suivent le reptile qui descend vigoureusement, en serpentant, la voie qui conduit au fond de la vallée qu'arrose le torrent de Cédron. Après l'avoir traversé à sec, tous arrivent au Tombeau de la Vierge glorifiée. Là, le serpent s'arrête et se dresse sur sa queue : puis, d'un mouvement inquiet, il se met à avancer lentement, toujours dressé sur sa queue, et fait ainsi, en présence des Apôtres réunis, *trois fois* le tour du monument funéraire. Au troisième tour, il s'arrête et plonge, un regard hésitant dans le creux du Tombeau. Le trouvant vide, il se replie sur lui-même ; et, prenant un élan plein de rage, il se précipite contre la pierre. Le choc fut si violent, qu'il lui *écrasa* la tête, et le monstre expira là, vaincu, au pied de ce roc, dans sa fureur impuissante. Dieu, au même instant, révéla aux Apôtres que, dans sa toute-puissance divine, il avait réservé mystérieusement le même *serpent* qui séduisit la première Eve dans l'Eden, pour servir de triomphe à la seconde Eve, le jour de son Assomption dans les splendeurs du vrai Paradis :

Pieuse Tradition ou simple Légende, cet épisode de la Vallée de Josaphat nous fait ressouvenir, avec une joie pleine de confiance, que c'est la Vierge de Nazareth, MARIE, notre Mère, qui la première a écrasé de son pied virginal la tête du serpent infernal, et que, depuis Elle, les Apôtres, les Martyrs et tous les

Saints, appuyés sur la promesse infailible de Jésus, le fruit béni de ses chastes entrailles, ont foulé d'un pied victorieux *les serpents et les scorpions et toute la puissance de l'ennemi.*

Un jeune enfant porte tranquillement un énorme aspic, dans les pans de sa robe.—Sulpice Sévère raconte dans ses Dialogues ce qui va suivre :
"..... Aux alentours de la Thébaïde et non loin de cette admirable solitude, sur les bords du Nil, sont assis, dans une paix tranquille, une multitude infinie de monastères. Là, le bonheur des innombrables Religieux qui les habitent, consiste à vivre, paisibles, dans l'amour de Dieu, sous la sainte juridiction de leur Abbé. Quelques-uns, poussés par un sentiment de perfection plus grande, sortent du monastère et se retirent, avec l'approbation de leur Supérieur, pour vivre dans la solitude. Or, il se trouva, quelques jours après notre arrivée, que l'Abbé d'un de ces monastères envoya un pain à un de ses Religieux qui s'était ainsi retiré dans la solitude, à six milles environ de l'habitation de ses Frères. Deux jeunes postulants, dont l'un avait quinze ans, et dont l'autre atteignait sa douzième année, avaient été chargés de porter au Solitaire sa frugale nourriture. A leur retour, ils virent venir au-devant d'eux, dans le désert, un aspic d'une grandeur extraordinaire : *aspis miræ magnitudinis*. Son aspect ne leur causa pas la moindre frayeur. Ils le laissèrent approcher tranquillement ; et, lorsqu'il fut près d'eux, l'aspic étendit paisiblement la tête et se laissa prendre par le jeune enfant de douze ans qui le roula dans les plis de sa

robe. Arrivé au monastère, le jeune postulant déposa à terre, avec un air de triomphe, son venimeux aspic, au milieu du cercle des Frères, accourus pour contempler cette merveille. L'Abbé vint aussi ; mais, inspiré d'en Haut, il se mit à blâmer le jeune triomphateur, de sa présomptueuse jactance, et lui donna en présence de tous, sur la vraie humilité, une leçon salutaire.....”

Une autre merveille.—Quelques années plus tard, un autre Saint donna, dans des contrées plus froides, une nouvelle et éclatante preuve de l'efficacité des promesses de notre divin Maître.

Saint Germain d'Ecosse (Evêque et Martyr au Ve siècle), après son élévation au sacerdoce, voulut passer en France pour y voir saint Germain, Evêque d'Auxerre, qui l'avait baptisé dans la Grande-Bretagne, lorsque ce dernier y exerçait le ministère comme Légat du Pape. Arrivé sur le bord de la Manche, il n'y trouva pas de vaisseau pour traverser ce bras de mer. Il fit sa prière à Dieu : sitôt achevée, il vit paraître sur les flots un char qui vint à lui, l'enleva de terre, et le transporta en un moment de la côte d'Angleterre à celle de France, aux environs de Flammenville, près de Dieppe. Là, sa sainteté fut encore reconnue par un autre miracle. Un serpent d'une prodigieuse grandeur, ravageait tout le pays et avait tout récemment étouffé un jeune enfant. Le Saint ressuscita d'abord cette innocente petite créature ; puis, se faisant conduire à l'entrée de la caverne où ce monstre se retirait, il lui jeta son étole sur le cou, et, en cet état, il le mena fort paisiblement

jusqu'à une citerne très-profonde, l'y précipita et fit ensuite combler le trou : ce qui étonna tellement les habitants de cette contrée, encore idolâtres, que *cinq cents* d'entr'eux se convertirent à la foi catholique et reçurent le saint Baptême.

La baguette de saint Lifard.—Un siècle plus tard, Dieu qui est toujours admirable dans ses Saints, montra leur puissance contre les scorpions et les basilics, contre les *serpents*. Saint Lifard, issu d'une des meilleures familles d'Orléans, exerça, et avec éclat, la magistrature jusqu'à l'âge de quarante ans. Frappé alors de la futilité des choses d'ici-bas, il quitta le monde et embrassa la vie solitaire. Dieu honora sa sainteté par plusieurs miracles : un des plus considérables fut la mort d'un effroyable serpent qui jetait l'épouvante dans tout le pays. Le Saint commanda simplement à Urbice, son disciple, d'aller planter une *baguette* qu'il lui donna, auprès du lieu où était ce monstre. Le disciple obéit bien qu'avec crainte, et ficha cette *baguette* en terre, à la vue de cet horrible animal. A peine se fut-il retiré, qu'il vit le serpent se jeter sur la *baguette* pour l'arracher, la rompre et la mettre en pièces : mais quelque violence qu'il pût faire, il n'en vint jamais à bout ; et dans les efforts qu'il fit, il creva de rage et mourut sur place. Alors les démons qui étaient entrés dans son corps et qui voulaient s'en servir pour perdre le serviteur de Dieu, en sortirent avec de grands hurlements, criant dans les airs : Lifard ! Lifard ! !

II

*Les Sanctuaires du T. S. Rosaire**La Visitation.—Le Magnificat.*

Quatre semaines après cette magnifique Lettre du Cardinal Vicaire, l'Auteur recevait du Souverain Pontife le Bref suivant :

LÉON XIII, PAPE.

A Notre vénérable Frère Louis-Charles Gay, évêque titulaire d'Anthédon, à Paris.

Vénérable Frère,

Les Entretiens que vous avez composés sur les mystères du Rosaire de Marie et que vous avez mis au jour pour l'utilité de tous sont un témoignage manifeste, non seulement des ressources de votre esprit, mais de votre charité épiscopale. Dans des temps comme les nôtres, où le nom catholique compte tant d'ennemis, s'il y a une chose désirable et qu'on doive s'efforcer de procurer, c'est que les hommes soient rappelés à la contemplation des bienfaits apportés à la terre par Jésus-Christ, notre Sauveur, et que leur piété soit excitée envers la Vierge, Mère de Dieu. Vous avez compris que ce double bien peut être efficacement obtenu par l'emploi habituel de cette forme de prière. Aussi avez-vous pris à tâche d'en faire une exposition étudiée, exacte et lumineuse traitant abondamment votre sujet, de telle sorte que votre travail profite à la piété en même temps qu'à la science. C'est pourquoi, heureux de vous envoyer

Nos félicitations pour votre Ouvrage, Nous faisons surtout des vœux pour que vos Lecteurs en tirent le fruit dont l'espoir vous a principalement décidé à l'écrire.

Cependant, vénérable Frère, comme gage des dons célestes et en signe de Notre bienveillance, Nous vous donnons de tout cœur, en Notre-Seigneur Jésus-Christ, Notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Saint Pierre, le onzième jour de Juin de l'an 1887, dixième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, Pape.

MAGNIFICAT.

“ II..... Encore que Marie eût dès l'abord prononcé sa salutation, elle avait jusque-là plus agi que parlé. Le Roi, son roi à elle, qui est “ le Roi éternel des siècles ”, reposait sous son cœur comme dans le lit de ses complaisances ; aussitôt, selon la prophétie du Cantique, son nard avait exhalé son parfum. Par son nard, entendez sa grâce et sa vertu, son humilité entre toutes. Quant au parfum qui s'en exhale, il n'est autre que l'abondance des bénédictions répandues par sa sainte visite. Il lui était très-doux de garder le silence pendant qu'Elisabeth célébrait les merveilles divines que, mieux encore que sa cousine, elle voyait opérées en elle par JÉSUS. Mais, s'il y a un temps pour se taire, il y a un temps pour parler. Or, ce temps commençait pour la Vierge dès que la mère de Jean cessait de discourir. En outre, la fin ici devait répondre au commencement ; tout avait débuté par

Marie ; tout devait donc finir par elle. Au début elle avait salué sa parente, donnant par là l'issue aux grâces de Dieu ; il fallait qu'à la fin elle remerciât Dieu de ces grâces ; et les contemplant toutes comme les aspects divers ou les phases successives d'un même dessein, elle allait étendre à l'œuvre entière de Dieu sur elle et sur le monde l'expression de sa louange et de sa gratitude. Sa douce salutation est semblable à une source qui, même en jaillissant du sol, s'écoule comme un grand fleuve ; son cantique est un océan où ce grand fleuve s'abîme.

Nous disons un *Cantique*. Le discours ne suffirait plus ; la poésie seule, sinon le chant, pouvait rendre, autant qu'il est possible à un idiome humain, les pensées et les sentiments qui, après cette première manifestation du mystère de Nazareth et ces préludes de notre Rédemption, remplissaient, jusqu'à en déborder, l'âme de la très-sainte Vierge. Si Marie ne chanta pas réellement son *Cantique*, l'Eglise du moins le chante, l'entourant, dans ses saints offices, d'une solennité extraordinaire, et voulant que pas une fois le soleil ne se couche sans que l'innombrable armée de ses prêtres l'ait fait de nouveau monter jusqu'au trône de Dieu et de l'Agneau (1).

“ Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit a

(1) Nous remarquons avec bonheur que nos fervents Pèlerins, dans les grands Pèlerinages à la Bonne Sainte Anne, la Mère trois fois heureuse de la Bienheureuse Vierge Marie, chantent et répètent avec enthousiasme le sublime Cantique : *MAGNIFICAT*, comme les petits enfants le chantent ici, au Cap, devant le *Divin Enfant de la Crèche*, à l'exemple de nos enfants de Bethléem, petits garçons et petites filles, qui, durant toute la journée, fredonnent, dans leur propre langue, les deux grands Cantiques de la Visitation, le *BÉNÉDICTUS* et le *MAGNIFICAT*, en travaillant avec leur vertueux père et leur vertueuse mère !

exulté en Dieu mon Sauveur, parce qu'il a regardé l'humble bassesse de sa servante ; et voici que désormais toutes les générations m'appelleront bienheureuse ; car celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint. ”

La splendeur de la vérité, la plénitude de la bonté, la majesté de la puissance divine qui sont vivantes en elle, et à l'action desquelles elle se sent associée la jettent dans un transport paisible, mais sublime et ardent. Sans se perdre, sans oublier non plus ce qu'elle est, le confessant tout haut au contraire, et s'humiliant plus que jamais, elle subit cette délicieuse nécessité qui subjugue toute âme sainte, de glorifier Dieu avant tout.

III

Reliques Insignes

Le Saint Suaire

*Une série de Miracles. (Suite).—*3. Une femme, appelée Benoîte Cayssabon, du Lauraguais, ayant mis au monde un enfant mort, eut recours à Jésus-Christ et à son *saint Suaire*, promettant que si son fils pouvait ressusciter et recevoir le saint Baptême, elle l'apporterait au lieu où reposait la *sainte Relique*. À peine eut-elle fait ce vœu que l'enfant revint à la vie et fut baptisé. C'était en 1592. Les témoins de ce miracle furent Jean Fabry et Benoit Servat.

Les miracles suivants ont été faits au temps où le *saint Suaire* était à Toulouse :

4. Une jeune fille du Diocèse de Toulouse, ayant été travaillée du mal caduc pendant huit années consécutives et sans qu'on y trouvât de remède, fut vouée par ses parents à Jésus-Christ et à son *saint Suaire*, et depuis ce vœu, elle demeura entièrement délivrée de son mal. Ce miracle fut attesté par sa mère, en présence de Bernard de Buys et de Pierre de Guygnac, en 1393.

5. En 1394, le fils d'un seigneur nommé Guillaume de Bières, du Diocèse de Toulouse, tomba dans une grande maladie qui le conduisit à la mort. Sa mère, tout en larmes, le voua à Jésus-Christ et à son *saint Suaire* : le mort ressuscita miraculeusement en présence de tous les assistants. Son père vint ensuite accomplir le vœu, et annonça partout le prodige, qui fut attesté par Jean de Fitte et Elie Blanc, prêtres.

6. La même année, une petite fille, âgée de trois ans, de la ville de Toulouse, étant tombée par accident dans un puits, s'y noya et demeura submergée au fond de ce puits environ une heure, au bout de laquelle elle nagea sur l'eau. Quand on l'eut retirée, son père et d'autres personnes la vouèrent au *saint Suaire* de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle ressuscita à la vue de tout le monde, et son père vint accomplir le vœu qu'il avait fait pour elle.

7. Une femme noble, appelée M. de Bellepuy, ayant été paralysée de tous ses membres pendant deux ans et demi, et n'ayant pu trouver ni repos, ni soulagement, se voua à Jésus-Christ et à son *saint Suaire* : elle se trouva aussitôt saine et guérie. Ce

miracle fut raconté par elle-même, en 1399, en la présence du R. P. Abbé de Cadouin, lorsqu'elle vint accomplir son vœu.

8. Un prêtre, nommé Bernard Viverin, était affligé de la goutte depuis trois ans ; il en fut délivré après avoir fait son vœu au *saint Suaire* de Jésus-Christ et l'avoir adoré, ainsi qu'il l'attesta lui-même en 1396, en présence de Pierre Delpuche et de plusieurs autres personnes.

9. Un homme noble, appelé M. de Solages, ayant eu par accident une jambe brisée et rompue en trois endroits, sans espérance de pouvoir plus marcher ni être guéri par aucun remède humain, eut recours à Notre-Seigneur Jésus-Christ et fit vœu de venir voir et adorer le *saint Suaire* et faire son offrande suivant la coutume, et en même temps il se trouva guéri. Il vint plus tard accomplir son vœu et rendre témoignage d'un si grand miracle. C'était en 1399.

10. La même année 1399, un enfant, né à Saverdun, tomba par malheur dans une rivière, où il se noya. Son père, Bernard de Sotte, le voyant mort, et se souvenant des grands miracles que Jésus-Christ opérât par la vertu de son *saint Suaire*, eut recours à lui, le suppliant de ressusciter son enfant et promettant de le porter auprès de la *sainte Relique* et d'y faire son offrande selon l'usage. Presque aussitôt l'enfant revint à la vie. Ce miracle fut solennellement attesté par le père et la mère de l'enfant quand ils vinrent accomplir leur vœu.

11. Une femme, nommée Jeanne Guingoria, du

Diocèse d'Alby, ne pouvait rien voir ni rien entendre : son mari la voua au *saint Suaire* de Jésus-Christ, et immédiatement après ce vœu, elle retrouva les sens qu'elle avait perdus, en 1399.

12. Trois hommes du Diocèse de Comminge, qui allaient à Rome par mer, se trouvèrent surpris par une tempête si furieuse qu'il n'y avait aucune apparence qu'ils pussent échapper au naufrage. Ils se vouèrent au *saint Suaire* de Jésus-Christ : la tempête s'apaisa et leur vaisseau arriva heureusement au port.

13. Une femme de Nérac était affligée à un bras d'un mal incurable, auquel les médecins ne pouvaient apporter aucun soulagement. Un de ses enfants ayant apporté un cordon qui avait touché au *saint Suaire* de Jésus-Christ, elle le lui demanda et l'appliqua avec une grande foi sur son bras malade : elle s'en trouva miraculeusement guérie, et ne tarda pas à en venir rendre grâce à Notre-Seigneur, en 1401.

IV

FAVEURS OBTENUES.

Au Révd L. E. DUGUAY,
Gérant des Annales du T.-S. Rosaire.

Monsieur,

Veuillez avoir la bonté de faire publier ce qui suit :

Ayant été atteint d'une grosse attaque de rhumatisme inflammatoire, je me suis adressé à la sainte Vierge et lui ai promis que si elle m'obtenait ma

guérison, je la ferais publier dans ses Annales : aussitôt j'ai été guéri et aujourd'hui je viens m'acquitter du devoir de la reconnaissance pour cette guérison et plusieurs autres faveurs obtenues en lui offrant mille remerciements et actions de grâces, et conseillant à tous ceux qui souffrent de recourir à cette sainte Mère.

St-Joseph de Lepage, 17 Décembre 1893.

AGAPIT GAGNON, Ptre.

(1) WATERBURY.—Ma fille de St-Narcisse souffrait d'une maladie *chronique*, au témoignage du médecin. Elle se rendit, l'an dernier, malgré sa grande faiblesse et à jeûn, au Cap, et durant la Procession tout son mal disparut subitement. De retour à la maison elle était gaie et se trouvait si bien qu'elle travailla ensuite toute la semaine aux foins comme si elle n'avait jamais été malade : Vve TRÉPANIÉR.

ST PIERRE LES BECQUETS.—Merci à N.-D. du T.-S. Rosaire ! Mon enfant a reçu le saint Baptême ; et je dois devoir cette faveur insigne à ma confiance en la *Relique du Lieu de la Ste Crèche* : UNE MÈRE DE FAMILLE. Emenda Pépin avait trois maladies graves sur elle : elle reçut les derniers sacrements ; ses yeux fermés par suite d'une forte enflure s'ouvrirent en recevant le Saint Viatique : je lui avais appliqué ma *sainte Relique*... La jeune fille, âgée de 15 ans, est allée au Cap, remercier sa grande Bienfaitrice.....

Idem.

(1) Les Faveurs qui suivent ont été obtenues, pour la presque totalité, après la promesse d'un Pèlerinage au Cap et l'insertion dans les Annales.—LA RÉDACTION.

QUÉBEC.—Une personne guérie de la dyspepsie.
 TROIS-RIVIÈRES.—Une d'ame guérie *instantanément*,
 d'une maladie très-grave, par l'usage de l'*huile*
bénite...NICOLLET.—Une mère de famille guérie com-
 plètement d'un mal de côté dont elle souffrait
 depuis longtemps par une Neuvaine à N.-D. du
 T.-S. Rosaire. MÉRIDEN.—Une petite fille de 7 ans,
 guérie d'un rhumatisme inflammatoire par l'usage des
Roses Bénites : Mme J. B. BÉCANCOUR.—Depuis 13
 ans je souffrais d'une maladie qui au dire des médecins
 était incurable. Aujourd'hui ma guérison est consi-
 dérée comme complète : je la dois à N.-D. du T.-S. Rosaire :
 UNE ABONNÉE. ST-GEORGES, BEAUCE.—Une personne
 malade depuis longtemps, de plusieurs maladies,
 doit sa guérison à N.-D. du saint Rosaire : L. V.
 TROIS-RIVIÈRES.—Une Dame guérie d'un violent mal
 de jambe, appelé le *feu ardent*, et d'une manière
 surprenante : MME A. B. LOUISEVILLE.—Mlle M. D.
 guérie complètement d'un mal de jambe par l'usage
 des *Roses Bénites* STE-THÉCLE.—Une personne a
 obtenu sa guérison complète d'un grand mal d'estomac
 après une Neuvaine d'un Rosaire par jour...UNE
 ABONNÉE. ST-WENCESLAS.—Mme A. F. guérie d'un
erysipèle à la tête et au visage, par l'interces-
 sion de N.-D. du T.-S. Rosaire : le mal avait résisté opiniâ-
 tement aux soins des médecins. ST-GRÉGOIRE.—Je
 souffrais d'une oppression des plus pénibles qui aug-
 mentait toujours durant la nuit, au point de me faire
 craindre pour ma vie. J'ai fait usage des *Roses*
Bénites et depuis je n'ai plus aucune douleur. S. C.
 L'ASSOMPTION.—Actions de grâces pour une personne

atteinte d'une grande langueur, accompagnée d'une grande peine d'esprit et qui est en voie de parfaite guérison, après plusieurs Neuvaines et l'usage des *Roses Bénites*. TROIS-RIVIÈRES.—Guérison d'un mal à la bouche, très dangereux, à la suite d'une Neuvaine...à N.-D. du T.-S. Rosaire. E. O. V.

QUÉBEC, 17 Février. Monsieur le Gérant des Annales,...je souffrais gravement du mal qui règne (la Grippe) et d'après le mal de poitrine que j'éprouvais, je croyais être atteint d'une inflammation des poumons. Je résolus de m'adresser à N.-D. du Saint Rosaire, dont les Annales s'impriment ici dans nos ateliers, et je n'eus pas plutôt invoqué cette Mère de Miséricorde que tout mal disparut complètement. Je repris immédiatement mon absorbante besogne à l'Imprimerie...FRANÇOIS J. R. PETITCLERC.

ST-GRÉGOIRE.—Actions de grâces, pour la guérison d'un mal de gorge obtenu par l'intercession de N.-D. du T.-S. Rosaire : C. B. YRON MOUNTAIN, MICH.—Mme D. guérie de la dyspepsie, par l'usage des *Roses Bénites*. FORGES RADNOR.—Merci à N.-D. du T.-S. Rosaire, pour avoir obtenu, par son Intercession, une position favorable à un père de famille et son fils dans la détresse. ST-THÉOPHILE DU LAC.—Mme J. B. complètement guérie d'un mal très-grave, durant sa Neuvaine (le 3^e jour) à N.-D. du T.-S. Rosaire.

—Un jeune adolescent, malade depuis sa naissance, guéri par la récitation du chapelet tous les jours du mois du Rosaire et avec promesse par sa mère de faire dire une messe et de faire le Pèlerinage au Sanctuaire du Cap : Vve. B. B.

CHAMPLAIN. — Je souffrais depuis plusieurs années d'un gros mal de gorge qui me prenait chaque année et me tenait deux ou trois semaines : durant tout ce temps je pouvais à peine avaler quelques gouttes d'eau. Cette année, aus-itôt que je m'en suis aperçue, j'ai fait usage des *Roses Bé nites*. J'ai senti immédiatement un grand soulagement, et maintenant le mal a complètement disparu.

Dame J. MARCHAND.

; CERTIFICAT.

Je, soussigné, certifie avoir vu Madame J. Marchand dans son état de maladie et ses parents m'ont affirmé que tous les ans ce mal de gorge la faisait toujours bien souffrir. Il faut donc croire que sa foi et sa confiance l'ont sauvée, cette année, et nous devons en rendre gloire à N.-D. du T.-S. Rosaire.

P. H. MARCHAND, Ptre.

STE-ANNE DE LA PÉRADE. — Une enfant âgée de sept ans souffrait tellement depuis un mois qu'une de ses jambes était raccourcie de deux pouces. Le Docteur avait déclaré qu'elle resterait infirme, malgré tous les soins qui lui étaient prodigués. La mère inconsolable mit alors toute sa confiance en la sainte Vierge et demanda que l'on fit une Neuvaine avec les élèves. Je lui envoyai des *Roses Bénites*, afin qu'elle les appliquât sur la jambe de sa petite fille qui put marcher le dernier jour de la Neuvaine.

UNE ENFANT DE MARIE.

ST-LUC.—Mme P. St-Arneault remercie N.-D. du saint Rosaire pour l'avoir guérie à l'occasion de notre dernier Pèlerinage de la Paroisse, au Cap de la Magdeleine, d'un violent mal de dents qui la faisait souffrir depuis un an.

STE-ANGÈLE.—Un enfant de 4 ans, guéri du mal des yeux, par *l'huile bénite* du Sanctuaire. CHAMPLAIN.—S. guéri d'un grave mal des yeux, avec les *Roses Bénites*. LANDAY BAY.—Guérison d'un mal de pied qui résistait aux remèdes du médecin, après une Neuvaine et l'usage des *Roses Bénites* : UNE ABONNÉE TROIS-RIVIÈRES.—Dlle L. guérie d'un Rhumatisme inflammatoire. QUÉBEC.—Dme Cyrille D's H. menacée de perdre la vue, guérie presque subitement, par l'intercession de N.-D. du Rosaire. PUTMAN.—Je suis guéri de mon mal de tête dont je souffrais depuis plus de 20 ans : X. CAP DE LA MAGDELEINE.—Guérison d'un mal aux yeux invétééré, par les *Roses Bénites* : E. L. ST-GRÉGOIRE.—Une personne gravement malade, guérie par l'invocation de N.-D. du saint Rosaire. : UNE ABONNÉE.—Une autre personne, atteinte d'une congestion cérébrale, déclarée *très-grave* par le Médecin, et demeurée plusieurs jours sans connaissance, est revenue à elle par la Récitation du Rosaire faite avec confiance par des âmes charitables : aujourd'hui elle est en pleine voie de guérison : ID. STE-GERTRUDE. Je suis allée en Pèlerinage au Cap avec ma petite fille qui depuis 8 mois ne pouvait supporter la lumière du jour, par un grand mal des yeux. Trois jours après notre retour,

la guérison était complète : Dame ONÉZIME ST-LOUIS. WARWICK.—Une personne délivrée d'une *accablante* peine d'esprit par l'usage des *Roses Bénites* : J. V. CHAMPLAIN.—Une petite fille de 5 ans, guérie du mal des yeux, avec les *Roses Bénites* : UNE ABONNÉE. *Actions de grâces*, pour 69 faveurs particulières, indéterminées, spirituelles et temporelles, obtenues par l'Invocation de N.-D. du T.-S. Rosaire.

Imprimatur

+ L. F., Evêque des Trois-Rivières.

LEGER BROUSSEAU

IMPRIMEUR ET RELIEUR

—EDITEUR—

DU COURRIER DU CANADA,

DU JOURNAL DES CAMPAGNES,

DES ANNALES DE STE-ANNE,

ET DES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE.

11 & 13, RUE BUADE,

- QUEBEC -

SPECIALITÉS :—*Impressions de luxe, Musique Typographique, Blancs d'Avocats et de Notaires, Cartes de Visite, Factums, Registres pour Fabriques et Livres Blancs de toutes espèces, etc, etc.*

AVIS

—

(*Pour simplifier la Correspondance*).

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux Annales, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire) est :

- 1° De 50 cents pour les Messes Basses :
- 2° De \$2.75 pour les Grand'Messes.